



## MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENTHONNEX-EN-BORNES DU 12 OCTOBRE 2020 A 19 H 30

**Le douze octobre deux mil vingt**

**Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 14

Nombre de Conseillers Municipaux excusés : 1

Date de convocation : 2 octobre 2020

Date d'affichage :

**Présents** : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Sébastien PACCARD, Nathalie HENRY, Olivier CHAMOT, Sandrine BOCHET, Jocelyne BORNE, Bernard SAILLANT, LEOTY Christian, Jocelyne YAKOVLEFF, Sylvie LOUVEAU, Mickael BAF COP, Christophe BALMIER, Emmanuel TISSOT, Karen DA COSTA

**Excusée** : Mme Céline JEANNINGROS

Assistaient également à la réunion : M. François RAGAZZONI et Mme Astou SOW

**Secrétaire de séance** : M. Olivier CHAMOT

En préambule, M. le Maire excuse Céline JEANNINGROS qui ne peut prendre part à cette séance et qui suggère que les réunions puissent, pour ceux qui le souhaitent, se dérouler en distanciel grâce à l'installation d'un téléphone pieuvre.

Elle souhaite également que le compte-rendu du conseil précédent puisse faire l'objet d'une adoption en début de séance sans être relu entièrement. Suite à un tour de table, il est décidé de ne pas donner suite au déroulement des conseils municipaux par « téléphone pieuvre » en rappelant que les élus qui ne peuvent prendre part sont invités à se faire représenter par procuration. Concernant la relecture des points abordés lors du conseil précédent, il est décidé que le maire fasse une synthèse qui permette de remémorer l'évolution des projets en lien avec le compte-rendu d'activités.

### RENOUVELLEMENT DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

**\* Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC)**

Président : Xavier BRAND

Délégués de la commune : Guy DEMOLIS et Nathalie HENRY – remplaçant : Bernard SAILLANT

**\* Syndicat Mixte du Salève**

Présidente : Badia CHALEL

Déléguées de la commune : Céline JEANNINGROS et Sandrine BOCHET

**\* Contrat de Territoire du Plateau des Bornes (CNTENS)**

Référente : Odile MONTANT

Délégués de la commune : Nathalie HENRY et Emmanuel TISSOT

**\* Syndicat des Energies (SYANE)**

Président : Jean-Michel AMOUDRY

Délégué de la commune : Christian LEOTY

**\* Association des Maires de Haute-Savoie (ADM 74)**

Président : Nicolas RUBIN réélu à la présidence

Délégués de la commune : le maire et les adjoints

**\* Alter Alpa (office du tourisme)**

Président : Jean-Michel PASSETEMPS

Correspondantes de la commune : Sandrine BOCHET et Sylvie LOUVEAU

**\* SYNDICATS DE RIVIERES (smecru et sm3a)**

Présidents : Jean-Yves MACHARD et Bruno FOREL

Correspondantes de la commune : Sandrine BOCHET et Céline JEANNINGROS

**\* Correspondant défense** : Olivier CHAMOT

**\* Correspondant prévention routière** : Karen DA COSTA

**ELECTIONS SENATORIALES**

Les élections sénatoriales en Haute-Savoie ont vu la réélection des 3 sénateurs sortants : Loïc HERVE, Cyril PELLEVAL et Sylviane NOEL.

3 délégués de notre commune ont pris part au vote : Olivier CHAMOT, Sébastien PACCARD et Emmanuel TISSOT.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Suite aux élections municipales, l'ensemble des personnes élues dans leurs différentes municipalités se sont réunies au sein du conseil communautaire le jeudi 16 juillet 2020 pour élire un nouveau président.

C'est Xavier BRAND (maire de Vovray-en-Bornes) qui a été élu. Il succède à Jean-Michel Combet (ancien maire de Cercier).

Il est accompagné de 7 vice-présidents ainsi que 3 conseillers communautaires auxquels il a délégué à chacun d'entre-eux un domaine particulier.

**Sylvie MERMILLOD**

- Affaires scolaires

- Transports scolaires

- Piscine des Ebeaux

**Charlotte BOETTNER**

- Aménagement du Territoire
- Organisation et fonctionnement des équipements sportifs
- Tourisme

**Philippe CLERGEON**

- Economie

**Cécilia HORCKMANS**

- Petite enfance
- Affaires sociales :

**Julian MARTINEZ**

- Eau potable
- Assainissement collectif et non collectif

**Pierre GAL**

- Bâtiments et patrimoine

**Claude ANTONIELLO**

- Déchets (ordures ménagères et tri sélectif)
- Entretien et création des arrêts de car et abris-bus,
- Gens du voyage

**Jean-Pierre CAUQUOZ**

- Zones d'activités
- Relations avec les entreprises

**Patrice PRIMAULT**

- Voiries communautaires et ouvrages d'art
- Eaux pluviales

**Sonia EICHLER**

- Affaires scolaires
- Gestion et occupation des locaux scolaires

A noter que l'ensemble des maires participent au bureau exécutif de la CCPC.

**RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET CREATION D'UN CHEMIN PIETONNIER ENTRE CHEZ TROSSET ET LA COTE**

L'assemblée est informée que l'entreprise MENDES, adjudicatrice du marché, a pris beaucoup de retard... Il est décidé de relancer les services de la Communauté de Communes qui est le maître d'ouvrage des travaux et de faire un point avec les services de la voirie départementale pour la sécurisation de la traversée de la Côte (chemin du PDIPR).

**CHEMINS DU PDIPR**

Ceux-ci ont été rebalisés par les services techniques du Syndicat du Salève. Une modification du circuit est en cours pour rejoindre le Plateau des Bornes en empruntant

le nouveau sentier en cours de réalisation entre La Côte et Chez Trosset.  
Des travaux sont également en cours au niveau de Chez Gatillon afin de rejoindre le pont de Chez Jeantet et favoriser la circulation piétonne entre le Salève et le Plateau des Bornes.

### **TELEPHONIE MOBILE**

Suite au projet d'implantation d'un relais de téléphonie en amont du hameau de La Rippaz et du débat qu'il a suscité, il n'y a pas eu de recours contre l'autorisation d'urbanisme et le droit des tiers est purgé.

La commune, par l'intermédiaire de Céline JEANNINGROS, suivra de près, le relevé d'exposition aux champs électro-magnétiques, réalisé par l'ANFR.

Le chantier doit démarrer en 2021.

### **VOIRIE DEPARTEMENTALE**

L'assemblée est informée des différents travaux en cours ou en projet sur la RD3, notamment le recalibrage de la portion située entre les intersections des Margolliets et de La Rippaz (310.000 €).

La couche finale d'enrobé sera appliquée au printemps. Il est également question de la remise en état de la traversée du Creux Trosset dont la voirie s'affaisse et de la réfection d'un muret en aval du hameau de Chez Trosset.

### **AMENAGEMENT PAYSAGER DE L'ENTREE DU CHEF-LIEU**

Cette réalisation s'est concrétisée par le semis d'une prairie fleurie le long de la RD27 à l'entrée du chef-lieu ainsi que l'abattage de la haie de thuyas et différents arbustes en aval de l'église et création d'une pente douce avec un mur de soutènement ainsi qu'une prairie fleurie. Ce projet, mis en œuvre dans le cadre du groupe de travail piloté par Emmanuel TISSOT, permet de valoriser la traversée du bourg-centre et de mettre en valeur le patrimoine architectural que représente l'église.

Une réflexion est en cours afin d'agrémenter ce chantier avec des infrastructures écopédagogiques.

### **INSTALLATION DE COMPOSTEURS**

Un petit composteur sera prochainement installé près de la salle polyvalente et une réflexion pilotée par Sandrine BOCHET, en lien avec les services de la CCPC, est en cours pour en aménager un autre près des containers à ordures ménagères situés à côté des immeubles de la SA Mont-Blanc.

### **DEFENSE INCENDIE**

M. le Maire doit rencontrer prochainement des représentants du SDIS (pompiers) afin de faire un point sur la défense incendie de la commune.

### **SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE**

La rentrée s'est caractérisée par l'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe sur Menthonnex, ce qui porte les effectifs à environ 120 élèves. Le fonctionnement est perturbé par la crise sanitaire et la suspicion de cas COVID d'où l'importance des gestes barrières à mettre en œuvre qui compliquent la tâche.

Une nouvelle organisation péri-scolaire (cantine, garderie) a été mise en place pour tenir compte de la situation et une collaboratrice a été recrutée.

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

Il est émis un avis favorable à la création d'un arrêt (officiel) du bus qui dessert les primaires au niveau de l'intersection entre la route des Bornes et la Ferme de Bornavin. L'attention est également attirée sur une demande des usagers de « Chez Les Maîtres » pour l'installation un abri bus. Le maire et Nathalie HENRY se proposent de se rapprocher des services de la CCPC en charge du ramassage scolaire et des parents d'élèves du village pour envisager la faisabilité.

Il est rappelé que le ramassage scolaire et éventuellement l'installation d'abris-bus représentent un coût annuel moyen de 1200 €/élève alors que moins de 100 € sont facturés.

## **SECURITE**

L'attention du conseil municipal est attirée sur les problèmes de délinquance (routières, dégradations, nuisances sonores) et le développement de conflits de voisinage.

Le maire confirme que les services de police vont intensifier les contrôles de vitesse, d'alcoolémie et de stupéfiants et encouragent les municipalités à se doter de vidéosurveillance afin d'enrayer la délinquance...

Concernant les conflits de voisinage, il est conseillé aux plaignants de faire appel aux médiateurs nommés par les tribunaux.

## **URBANISME**

L'adjoint à l'urbanisme livre l'inventaire des autorisations d'urbanisme délivrées depuis le début de l'année :

- M. Mme BLAIX pour la construction d'une maison d'habitation, Route de Menthonnex au chef-lieu
- M. Mme CADOUX pour l'agrandissement d'une maison d'habitation, Route de Chez Bastaly
- M. Mme VIOLLET pour la construction d'une maison d'habitation, Allée des Margolliets
- M. Mme CORREIA pour la construction d'une maison d'habitation, Allée des Margolliets
- M. SAULNIER pour la construction d'une maison d'habitation à La Rippaz
- M. Mme BERTHIER pour la construction d'un garage, Route des Bornes (Chez Sac de Vin)
- M. Mme SALLET pour l'extension d'une maison d'habitation, Route des Margolliets
- Consorts CHAMOT pour une division foncière, Route de Chez Trosset
- Mme LAGRANGE pour la création d'un mur de soutènement, Route de La Rippaz
- FREE MOBILE pour la création d'un relais de téléphonie mobile en amont de La Rippaz
- M. Mme BUSSIERE pour la construction d'un abri à animaux, Route des Margolliets
- M. Mme PAPES pour la pose de panneaux photovoltaïques, Allée des Margolliets
- M. Mme CRETIEN pour la construction d'une annexe, Chez Trosset
- M. Mme BURFIN pour la création d'un muret et l'aménagement d'une gloriette, Allée des Margolliets

- M. GOURDON pour la pose de panneaux photovoltaïques, Route des Bornes
- M. Mme DELIEGE pour la pose de panneaux photovoltaïques, Route de La Rippaz
- Mme CHANTIER pour la création de vélux, Chemin de Chez Bonier
- M. Mme BLONDEAU-SCHWAB pour la construction d'une piscine, Allée du Clos Bellevue.

Il est rappelé que les personnes qui engagent des travaux d'urbanisme sans autorisations dûment délivrées sont amendables.

## **BUDGET**

M. le Maire fait l'inventaire des principaux travaux réalisés depuis le début de l'année :

- \* création d'un local technique adjacent à la cantine
- \* mise en place de la vidéo-surveillance aux alentours des bâtiments communaux.
- \* récupération des eaux pluviales des bâtiments communaux
- \* remise en état de marche de la fontaine
- \* travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments communaux et logements locatifs de la commune
- \* aménagement de l'église et réfection de la sonnerie des cloches
- \* réfection de la téléphonie et de l'informatique de la mairie
- \* aménagement paysager de l'entrée du chef-lieu
- \* réfection de voirie et du réseau d'eau pluviale et fossés de Chez Trosset, Chez Les Maitres, La Treille, Margolliets, La Sepa, Chez Gatillon...
- \* entretien de la voirie communale et rurale
- \* goudronnage, signalétique, barrières de sécurité
- \* remise en état des espaces de jeux.

### **Virements de crédits**

Les crédits de certains chapitres du budget 2020 étant insuffisants, il est proposé d'effectuer en fonctionnement un virement de 100 € du chapitre 11 au chapitre 67 et de 1000 € en investissement du chapitre 21 au chapitre 20.

## **ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE ET DU REPAS DES AINES**

Il revient cette année à Menthonnex la tâche d'organiser les festivités. L'adjoint en charge déroule l'organisation qui pourrait être mise en place.

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, il est décidé d'annuler le repas des anciens et peut-être même limiter le nombre de participants à la commémoration. Un débat s'engage alors sur des mesures de substitution qui pourraient être mises en place à destination des aînés et des populations les plus fragiles ; plusieurs pistes sont avancées, le maire et les adjoints arbitreront d'ici la fin de l'année.

## **OCTOBRE ROSE**

Comme les années précédentes, la commune s'associera en décorant, en conséquence, la place de la mairie et en illuminant en rose le rond-point des Petits Pierres.

## **COLLECTE DE JOUETS AU PROFIT DES ENFANTS DEFAVORISES**

Il est décidé de promouvoir l'action menée par Century 21 pour collecter des jouets qui seront redistribués aux associations locales qui agissent en faveur des enfants défavorisés ou hospitalisés.

## **BULLETIN D'INFORMATIONS ANNUEL**

Il est décidé la constitution d'un groupe de travail chargé d'élaborer la prochaine édition avec comme objectif une parution pour la fin de l'année.

## **RENONCIATION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE**

Suite à une réclamation de M. DAVIET qui a acquis en 2007 une concession pour se faire enterrer au cimetière de Menthonnex et compte tenu de son déménagement, il est proposé de lui rembourser au prorata temporis la durée restant soit 85 €.

## **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

Le maire est désigné pour représenter la commune au sein de la CLECT, commission intercommunale chargée de statuer sur l'évaluation des charges transférées entre les communes et la CCPC

## **SUBVENTION EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES DES ALPES MARITIMES**

Afin de s'associer à l'élan national de solidarité en faveur des communes des Alpes Maritimes durement sinistrées par la tempête des 2 et 3 octobre dernier, il est décidé d'attribuer une subvention de 500 € à l'association des maires des Alpes Maritimes.

## **MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE**

Compte tenu de la situation sanitaire, les festivités de fin d'année et les réceptions (inauguration des vergers, Fête de l'école, vœux du Maire) semblent compromises. La mise à disposition de la salle polyvalente est limitée au strict minimum conformément aux directives de l'Etat

La séance est levée à 21H30

Secrétaire de séance  
Olivier CHAMOT

Le Maire  
Guy DEMOLIS

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 14 décembre.